

Un masque hopi restitué à sa tribu



<http://www.lefigaro.fr/culture/encheres/2013/07/18/03016-20130718ARTFIG00450-un-masque-hopi-restitue-a-sa-tribu.php>

Mis à jour le 18/07/2013 à 16:59 |



L'un des 70 masques hopis mis aux enchères à l'hôtel Drouot, à Paris, le 12 avril 2013. Crédits photo : MIGUEL MEDINA/AFP

L'un des objets sacrés mis aux enchères à Paris en avril a été restitué aux Indiens hopis d'Arizona par l'association *Survival International* le 15 juillet dernier. Une première victoire pour cette communauté outrée par la dispersion de son patrimoine sacré.

Justice rendue pour les Indiens hopis d'Arizona. En partie, du moins. L'un de leurs masques sacrés vendus aux enchères à l'hôtel Drouot le 12 avril dernier¹, vient de leur être restitué. Ce geste bénéfique a été rendu possible par l'association de défense des peuples indigènes *Survival International* qui confirme le retour de l'objet dans la tribu dans un communiqué², publié sur son site officiel. L'ONG avait tenté, en vain, d'empêcher la vente aux enchères au cours de laquelle 70 masques hopis s'étaient arrachés pour plus de 900.000 euros.

«Ces 'kachinas' ou esprits ont une signification culturelle et religieuse très particulière pour les Hopi. Leur présentation publique et leur commercialisation constituaient pour eux une grave offense», a appelé l'ONG. L'acteur américain Robert Redford³ avait également qualifié la vente, organisée par la maison Néret-Minet, Tessier et Sarrou⁴, de «sacrilège» dans une lettre et demandé la restitution des masques à la communauté amérindienne.

«Ce revers n'est pas la fin de l'histoire»

Pour Stephen Corry, directeur de *Survival International*, la vente de ces kachinas n'aurait jamais pu avoir lieu aux USA, la loi américaine ayant reconnu l'importance que présentent ces objets cérémoniels. À ses yeux, c'est une honte que la France «soit si loin derrière les États-Unis».

Me Pierre Servan-Schreiber qui a acquis le masque à Drouot dans le but de le restituer aux Hopi (le prix de l'achat n'a pas été rendu public) a déclaré: «Ce revers n'est pas la fin de l'histoire et, d'une façon ou d'une autre, celles et ceux, dont je fais partie, qui pensent que tout ne peut pas être nécessairement à vendre ou à acheter finiront par l'emporter. En attendant, les Hopi n'auront pas tout perdu puisque deux de ces objets sacrés, auront échappé à la dispersion voulue par les marchands d'art».

En effet, un second «kachina», acquis par la famille du chanteur Joe Dassin⁵ sera restitué aux Hopi cet automne. L'objet surnommé «Tête-de-Boue», datant des années 1910-1920, avait été acheté 4142 euros par la fondation de l'artiste.

La rédaction vous conseille :

Masques hopis: la vente «sacrilège» rapporte 900.000 euros⁶

La tribu Hopi s'oppose à une vente à Drouot⁷

Toute l'actualité des enchères avec Le Figaro Enchères⁸

Margaret Alwan

AFP agence

Liens:

- 1 <http://www.lefigaro.fr/culture/encheres/2013/04/12/03016-20130412ARTFIG00649-masques-hopis-la-vente-sacrilege-rapporte-900000-euros.php>
- 2 <http://www.survivalfrance.org/actu/9364>
- 3 <http://plus.lefigaro.fr/tag/robert-redford>
- 4 <http://www.neret-tessier.com/html/detailActualite.jsp?idActu=3146>
- 5 <http://plus.lefigaro.fr/tag/joe-dassin>
- 6 <http://www.lefigaro.fr/culture/encheres/2013/04/12/03016-20130412ARTFIG00649-masques-hopis-la-vente-sacrilege-rapporte-900000-euros.php>
- 7 <http://www.lefigaro.fr/international/2013/04/04/01003-20130404ARTFIG00567-la-tribu-hopis-s-oppose-a-une-vente-a-drouot.php>
- 8 <http://encheres.lefigaro.fr/fr-fr>